

L'apollon, un papillon emblématique de nos montagnes, aujourd'hui menacé



L'apollon est assurément l'un des plus beaux papillons de notre territoire ! C'est également une espèce emblématique de nos montagnes qui est malheureusement en déclin depuis plusieurs décennies...



■ L'apollon © Brendan Greffier.



■ Chenille d'apollon sur orpin blanc © Brendan Greffier. »

Une relict post-glaciaire

L'apollon est une relict post-glaciaire, cela signifie que les stations actuelles de l'espèce dans nos montagnes sont des témoins d'une aire de répartition ancienne beaucoup plus large à une époque où le climat était plus rigoureux et plus favorable à ce papillon. À la suite de la dernière glaciation, le réchauffement du climat et diverses activités humaines empiétant sur ses milieux d'élection ont progressivement conduit l'espèce à se réfugier en montagne et vers le nord.



■ L'apollon © Brendan Greffier.

Comment le reconnaître ?

Avec une envergure moyenne de 7 à 8 cm et pouvant atteindre 10 cm, l'apollon est l'un de nos plus grands papillons de jour. Ses ailes arrondies sont blanches à transparentes sur les bords. Des taches noires ornent les ailes antérieures tandis que les postérieures présentent des taches rouges dont deux grandes qui sont circulaires, pupillées de blanc et cerclées de noir. On nomme « ocelles » ces taches arrondies évoquant des yeux qui servent de leurre ou de moyen d'intimidation face à des prédateurs.

Où le rencontrer ?

Il s'agit d'une espèce typiquement montagnarde présente dans la plupart des massifs d'Europe et d'Asie centrale. En France, on peut le rencontrer dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central et le Jura. Autrefois connu des Vosges, il n'y a cependant pas été revu depuis plusieurs décennies malgré des tentatives de réintroduction. La dernière observation dans les Vosges comtoises datant de 1978, l'apollon n'est donc aujourd'hui connu en Franche-Comté que dans les départements du Doubs et du Jura. On l'y trouve essentiellement à partir de 800 m d'altitude et

jusque sur les sommets, mais de rares populations isolées subsistent encore localement à 600 m. Il apprécie les prairies et les pelouses rocaillieuses, les corniches, les grandes dalles calcaires et les zones d'éboulis où il se pose souvent sur les fleurs riches en nectar des chardons, des centaurees et des scabieuses. On dit de cette espèce qu'elle est héliophile, c'est-à-dire qu'elle vit dans des milieux ensoleillés et peu arborés. Le papillon comme la chenille ne sont d'ailleurs actifs que par beau temps. L'espèce nécessite aussi pour son bon développement une couche de neige protectrice des chenilles et des températures basses en hiver.

Cycle de vie

La période de vol du papillon varie selon l'altitude et l'année. Elle s'étale de juin (parfois mai) à fin août (parfois septembre). Les œufs sont pondus de manière isolée sur ou à proximité de la plante nourricière des chenilles. Il s'agit en Franche-Comté principalement d'orpin blanc (aussi appelé sédum blanc), et plus rarement d'autres espèces d'orpins. Bien que la chenille soit déjà complètement formée en début d'automne, elle hiverne dans l'œuf et ne commence à se nourrir qu'au début du printemps. En mai-juin, la chenille tisse au sol un cocon lâche pour se transformer à l'intérieur en chrysalide. Ce cocon permet de protéger cette dernière et de la camoufler au milieu des rochers et des cailloux calcaires. Le papillon en émerge après deux à trois semaines. Le cycle se répète ainsi tous les ans en une seule génération, là où d'autres espèces de papillon peuvent avoir plusieurs générations par an.

Un papillon de plus en plus rare...

On observe depuis plusieurs décennies son déclin avec une diminution marquée de son aire de répartition. La raison principale est la fermeture des habitats qui lui conviennent, engendrée par l'abandon des milieux les moins productifs qui étaient traditionnellement entretenus de

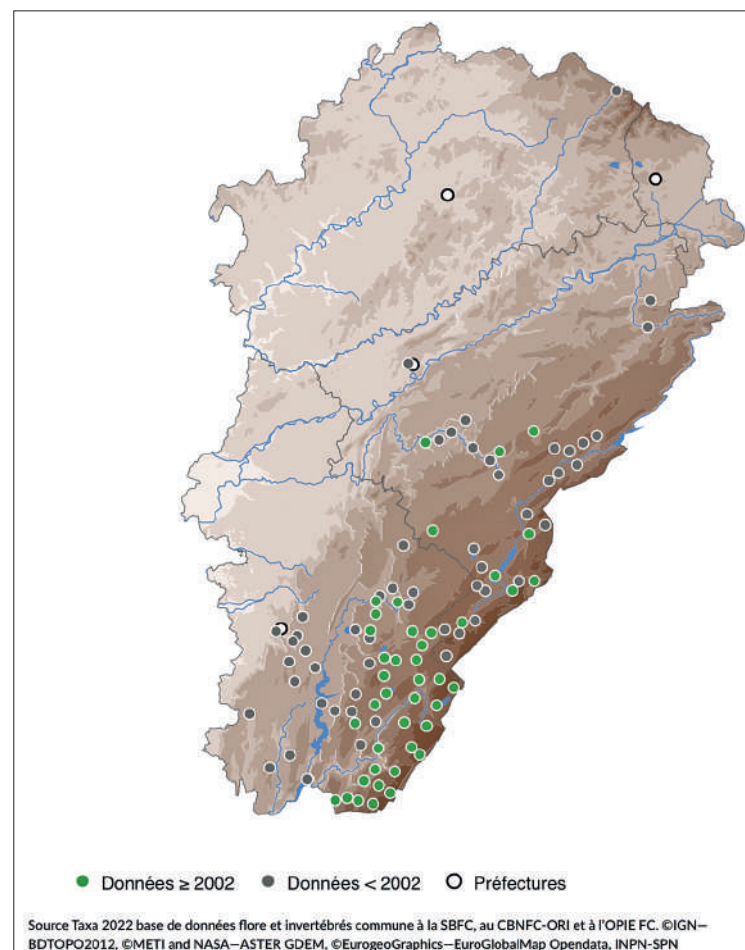
manière extensive. Le changement climatique fragilise les populations de basse altitude et expliquerait la remontée de sa répartition d'environ 300 m d'altitude en vingt ans ! L'espèce était encore connue aux environs de Besançon en 1945, alors qu'il est aujourd'hui rare de l'observer en dessous de 800 m. L'isolement géographique affecte également les populations situées aux plus basses altitudes en occasionnant des problèmes de consanguinité. L'artificialisation du paysage par l'urbanisme et la création d'aménagements touristiques peuvent aussi avoir un impact, notamment en ouvrant des zones de stationnement, des sentiers, des pistes de ski ou de VTT dans des milieux favorables à l'espèce. La destruction d'affleurements rocheux abritant les

orpins sur des surfaces importantes porte atteinte à l'apollon, tout comme des opérations de reboisement ainsi que l'ouverture et l'extension de carrières. Enfin, le prélèvement d'individus par des collectionneurs compte également parmi les menaces pesant sur les populations d'apollon, notamment les plus fragiles. Ces nombreuses menaces lui ont valu un statut de protection dans de nombreux États dont les pays de l'Union Européenne et la Suisse. En Franche-Comté, elle bénéficie également d'un plan régional d'action pour sa conservation.

Article rédigé par Brendan greffier (CBNFC-ORI)

Comment favoriser sa présence ?

L'apollon a besoin d'une mosaïque d'habitats composée de places de vol bien dégagées, de zones riches en fleurs pour sa nutrition et de zones de reproduction où la plante nourricière de la chenille, l'orpin, est abondante. On retrouve notamment cette mosaïque dans les prés-bois d'altitude où se mêlent des milieux ouverts entretenus par le pâturage, des affleurements rocheux à orpins et des lisières richement fleuries. La gestion par le pâturage doit être dosée de manière à freiner la colonisation par les arbustes tout en ne dégradant pas la végétation de pelouse sèche favorable à l'espèce par enrichissement du sol et surpiétinement. En plus du maintien de ces mosaïques d'habitats, la réouverture de pelouses autrefois pâturées mais aujourd'hui enfrichées fait partie des solutions envisageables pour renforcer des populations d'apollon.



Source Taxa 2022 base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC. ©IGN-BDTopo2012, ©METI and NASA-ASTER GDEM, ©EuroGeoGraphics-EuroGlobalMap Opendata, INPN-SPN

■ Répartition de l'apollon en Franche-Comté en fonction de la dernière année d'observation de l'espèce par commune »